

DOSSIER D'INSCRIPTION À ANNECY ACADEMY

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Informations personnelles de l'élève :

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____

Informations sur la famille / responsables légaux

Responsable légal 1

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Relation avec l'élève : _____
- Téléphone : _____
- Email : _____

Responsable légal 2

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Relation avec l'élève : _____
- Téléphone : _____
- Email : _____

Mariés Vie Maritale Séparés Autre : _____

Parcours scolaire actuel

- Établissement fréquenté : _____
- Niveau scolaire année passée :
 - Collège (niveau : _____)
 - Ecole primaire (niveau : _____)

Année scolaire 2025/2026 : Inscription en classe de :

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Informations financières :

Le montant des mensualités sera calculé en fonction du revenu fiscal de référence annuel du foyer, selon la grille suivante :

Revenu fiscal de référence annuel	Mensualité proposée
Moins de 15 000 €	380 €
Entre 15 000 € et 25 000 €	400 €
Entre 25 000 € et 40 000 €	420 €
Plus de 40 000 €	480 €

Une attestation de revenu fiscal est à fournir lors de l'inscription.

Coût de l'inscription pour couvrir les besoins en fournitures de l'année : 150€ à verser à l'inscription, non remboursable.

Les scolarités annuelles sont payables en 10 mensualités selon le tableau ci-dessus, du 1^{er} septembre 2025 au 1^{er} juin 2026.

Modalités de paiement :

Paiements prélevés le 5 de chaque mois sur une période de 10 mois. Préavis en cas de départ dans l'année : 3 mois.

Documents à joindre à cette inscription :

- Copie de la dernière fiche de notes ou bulletin scolaire
- Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport)
- Justificatif de domicile
- Attestation de revenu fiscal de référence
- Certificat d'assurance scolaire
- Liste des éventuelles allergies et/ou intolérances, suivis médicaux...

Autorisation :

- J'autorise expressément le transport de mon enfant par des membres de l'équipe d'ANNECY ACADEMY pour se rendre à des activités scolaires, sportives, culturelles. (La liste des chauffeurs vous sera adressée préalablement pour chaque sortie).
- J'autorise la direction à prendre des photos de mon enfant pour les publier sur des supports photos ou vidéos qui présentent l'école et ses activités sur tout média approprié.

ORGANISATION DES REPAS DU MIDI

Un responsable unique : la famille

Les parents de l'enfant sont les uniques responsables de la fourniture et du transport du panier repas, de ce fait la responsabilité d'ANNECY ACADEMY ne saurait être mise en cause du fait des conséquences de la consommation des préparations élaborées par les parents.

Mise à disposition d'un espace repas :

L'établissement Annecy Academy met gracieusement à disposition de ses élèves un espace convivial leur permettant de prendre leur repas apporté de la maison (ou acheté dans les environs...). Ce temps de pause, qui ne relève pas du temps scolaire, n'est pas placé sous la responsabilité de l'établissement. Des bénévoles de l'Association seront néanmoins présents afin d'accueillir les élèves, de leur offrir un cadre bienveillant et de veiller au bon déroulement de ce moment de détente.

La direction se réserve la liberté d'exclure les élèves si certaines règles de bases ne sont pas respectées :

- Hygiène : les tables, ainsi que le matériel utilisé sur place devront être nettoyés.
- Respect du calme et des autres utilisateurs : ce temps est un temps de pause, ainsi le calme et la discréetion sont de rigueur.

Déclaration et signature :

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance des conditions d'admission, dont le règlement intérieur, charte, organisation des repas du midi, règlement tarifaire en vigueur, et en acceptent expressément tous les termes.

Date :

Signature du père :

Signature de la mère :

Signature du représentant légal
(si requis) :

Directrice de l'établissement :